



Accueil Collectif de Mineurs De Thun Saint-Amand



BULLETIN D'INSCRIPTION : **ACCUEIL DE LOISIRS D'HIVER 2023** Du lundi 20 au 24 février, inclus. - Pour les 12/14 ans -

Encadrement :

Monsieur Sidi-Mohammed YAHIAOUI, Directeur et 3 animateurs diplômés du BAFA.

Accueil : du lundi 20 au 24 février de 9h00 à 17h00 au **Groupe Scolaire "Les Prés Verts"**.

Garderie payante : de 08 h 00 à 09 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 00 (1,60 € l'heure).

Tarifs : « semaine sans sortie » (voir au verso du document).

Effectif : limité à 12 enfants (sous réserve de réservation, les groupes pourraient-être modifiés)

Le **paiement des participations** se fera au secrétariat de la **mairie, les lundis et mardis matin de 08 h 30 à 12 h 00 et le mercredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00** et impérativement, au plus tard, le mercredi précédant la **semaine concernée**.

La commune prend en charge :

- Les frais de repas (restauration sur place ou pique-nique pour les sorties d'une journée),
- Le goûter,
- La rémunération de l'équipe d'encadrement,
- Les déplacements et les différentes activités,
- Les charges afférentes au bon déroulement du centre.

La **CAF de Valenciennes** participe au financement de ce centre.

En cas d'absence, le remboursement sera effectué pour une durée d'une semaine minimum, et uniquement sur présentation d'un **certificat médical**.

THÈME : « **CONTES ET MERVEILLES** »



TARIFS DES PARTICIPATIONS A L'ACCUEIL DE LOISIRS D'HIVER (Délibération n° 62/2022 du 07 décembre 2022)		
Tranches de revenus du foyer (*)	Semaine (journée) sans sortie (4/12 ans)	Semaine (demi-journée) (pour les 12/14 ans) sans sortie
Thunois et enfants scolarisés à Thun-Saint-Amand :		
- Inférieurs ou égaux à 25 000 €		
• 1 enfant inscrit	15,00 €	6,00 €
• 2 enfants et plus inscrits	14,00 €	5,00 €
- Compris entre 25 001 € et 35 000 €		
• 1 enfant inscrit	16,00 €	7,00 €
• 2 enfants et plus inscrits	15,00 €	6,00 €
- Supérieurs à 35 001 €		
• 1 enfant inscrit	17,00 €	8,00 €
• 2 enfants et plus inscrits	16,00 €	7,00 €
Pour les enfants non scolarisés à Thun-Saint-Amand mais dont les grands-parents habitent Thun-Saint-Amand :		
- Inférieurs ou égaux à 25 000 €		
• 1 enfant inscrit	39,00 €	20,00 €
• 2 enfants et plus inscrits	36,00 €	18,00 €
- Compris entre 25 001 € et 35 000 €		
• 1 enfant inscrit	42,00 €	21,00 €
• 2 enfants et plus inscrits	39,00 €	20,00 €
- Supérieurs à 35 001 €		
• 1 enfant inscrit	45,00 €	23,00 €
• 2 enfants et plus inscrits	42,00 €	21,00 €
Hors commune :		
- Inférieurs ou égaux à 25 000 €		
• 1 enfant inscrit	53,00 €	27,00 €
• 2 enfants et plus inscrits	50,00 €	25,00 €
- Compris entre 25 001 € et 35 000 €		
• 1 enfant inscrit	55,00 €	28,00 €
• 2 enfants et plus inscrits	53,00 €	27,00 €
- Supérieurs à 35 001 €		
• 1 enfant inscrit	57,00 €	29,00 €
• 2 enfants et plus inscrits	55,00 €	28,00 €

**les ressources prises en compte correspondent à la somme indiquée à la rubrique "revenu brut global" sur le dernier avis fiscal (les 2 avis lorsque le couple n'est ni marié, ni pacsé).*

INSCRIPTION À L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE THUN-SAINT-AMAND

Du lundi 20 au 24 février 2023, inclus. Coupon à rendre **impérativement au plus tard le 24 janvier 2023 en mairie.**

Nom – Prénom des enfants	Date de naissance	Etablissement Scolaire fréquenté / Classe	Participera à la semaine du 20 au 24 février 2023

Adresse :

N° de téléphone fixe : Portable

Adresse mail :

➤ Pour un souci d'organisation, veuillez nous indiquer si vous pensez avoir recours à la garderie de l'ACM :

toute la semaine matin soir matin et soir

Occasionnellement (dans la mesure du possible, merci d'indiquer les journées de présences)

.....

Fait à Thun Saint-Amand, le

Signature :

Informations RGPD :

Les données à caractère personnel collectées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement dont le responsable de traitement est la commune de Thun Saint Amand. Ces données sont collectées à des fins de gestion des inscriptions, de suivi sanitaire des mineurs et d'organisation des activités extrascolaires. Elles sont recueillies sur la base légale suivante : l'exercice d'une mission d'intérêt public (article 6, e) du RGPD). Les destinataires des données sont les seuls agents habilités, trésorerie. Les informations recueillies par ce traitement seront conservées par la commune 10 ans. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez des droits suivants sur ces données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition et droit à la limitation du traitement. Pour exercer ces droits, adressez-vous au Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : rgpd@cdg59.fr ou par courrier au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL via www.cnil.fr

INSCRIPTION À L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE THUN-SAINT-AMAND

Du lundi 20 au 24 février 2023, inclus. Coupon à rendre **impérativement au plus tard le 24 janvier 2023 en mairie.**

Nom – Prénom des enfants	Date de naissance	Etablissement Scolaire fréquenté / Classe	Participera à la semaine du 20 au 24 février 2023

Adresse :

N° de téléphone fixe : Portable

Adresse mail :

➤ Pour un souci d'organisation, veuillez nous indiquer si vous pensez avoir recours à la garderie de l'ACM :

toute la semaine matin soir matin et soir

Occasionnellement (dans la mesure du possible, merci d'indiquer les journées de présences)

.....

Fait à Thun Saint-Amand, le

Signature :

Informations RGPD :

Les données à caractère personnel collectées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement dont le responsable de traitement est la commune de Thun Saint Amand. Ces données sont collectées à des fins de gestion des inscriptions, de suivi sanitaire des mineurs et d'organisation des activités extrascolaires. Elles sont recueillies sur la base légale suivante : l'exercice d'une mission d'intérêt public (article 6, e) du RGPD). Les destinataires des données sont les seuls agents habilités, trésorerie. Les informations recueillies par ce traitement seront conservées par la commune 10 ans. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez des droits suivants sur ces données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition et droit à la limitation du traitement. Pour exercer ces droits, adressez-vous au Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : rgpd@cdg59.fr ou par courrier au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL via www.cnil.fr